

Les influences de la réalité externe dans les situations extrêmes

Monica Araneda-Sygiel, psychanalyste

Texte d'un exposé oral présenté à l'IPSO
(Association Internationale des Analystes en Formation)
44^{ème} Congrès sur le trauma, Rio de Janeiro en juillet 2005

I. Présentation du contexte

Ce travail fait s'inscrit dans des événements politiques qui se sont déroulés au Chili entre 1973 et 1989 : le coup d'état du 11 septembre 1973 suivi de dix-sept années de dictature.

Contexte du coup d'état : les conditions qui ont permis qu'un pouvoir absolu puisse s'installer au Chili

Le plan Z

Les raisons qui sont évoquées au Chili pour justifier le coup d'état militaire, ont été absolument irrévocables et énoncées dans un contexte d'information unilatérale : « Le plan Z ». Ce plan Z aurait été conçu par le gouvernement de Salvador Allende afin d'exterminer des personnalités civiles. En tant que preuves on montre des listes avec les noms de personnes que devraient être éliminées. Et les « arsenaux d'armes » qu'auraient été stockées afin de réussir ce « sinistre plan ». Le coup d'état a été justifié comme dernier recours pour « défendre la démocratie ». Les preuves ont consisté à montrer des listes de noms de personnes à éliminer ainsi que l'existence d' « arsenaux d'armes » devant permettre la réalisation de ce « sinistre plan ».

Le plan Z fut une invention, et avec le temps on a pu vérifier que celui-ci était un énorme mensonge ayant non seulement servi à justifier l'injustifiable mais aussi à créer un climat d'insécurité dans la population. Ce plan a aussi servi de prétexte cautionnant un changement profond des valeurs morales ainsi que la perte de la tradition démocratique au Chili.

La réalité était en fait bien différente. Le gouvernement déchu n'était pas préparé et n'a pratiquement opposé aucune résistance¹, comme l'a expliqué José Antonio Gómez (ministre chilien de la justice entre 1999 et 2003, professeur de droit pénal et membre de la commission Valech) : « Pinochet et les autres membres de la junte étaient surpris de constater que 24 heures ont suffi pour soumettre le pays au contrôle des Forces Armées ».

La facilité avec laquelle la population a été soumise n'a pas empêché l'acharnement vis-à-vis des vaincus. Du jour au lendemain, soutenir l'ancien régime est devenu un crime, et les partisans du régime destitué pouvaient être incarcérés, assassinés et torturés.

¹ José Antonio Gómez. Janvier 2005. La justice Chilienne a changé Courier International

Le contrôle s'est fait :

Avec l'application de mesures en cas de guerre.

A travers la dissolution et la fermeture du Congrès National

A travers la censure des mass medias. Les tours de contrôle des radios qui transmettaient les discours des dirigeants du gouvernement d'Allende ont été bombardées, et les journalistes persécutés...

Avec la proscription des partis politiques.

A travers l'adhésion totale du pouvoir judiciaire. La justice Chilienne n'a pas joué son rôle pendant la dictature. Les juges en général ont cautionné le coup d'état, ainsi que les atteintes aux droits de l'homme allant jusqu'à justifier la détention, la torture et les mauvais traitements de mineurs de 16 ans².

Avec le contrôle de tous les établissements d'éducation : dans les lycées et dans les Universités les Directeurs ont été remplacés par des militaires et les élèves ont été « induits » à dénoncer leurs propres camarades de classe.

La Création de la DINA (Direction d'Intelligence Nationale)

La DINA³ entre en action à partir du 11 septembre 1973. Au début cet organisme était composé de militaires ensuite des mercenaires tous azimuts s'y sont intégrés.

C'est en toute impunité que cet organisme de « sécurité » exerce la torture et la disparition de personnes, ses agissements étant justifiés en tant que « mesures nécessaires en temps de guerre ».

Son fonctionnement était secret et en marge de la loi, son organisation interne, son personnel et ses agissements échappaient au contrôle de la légalité, ce qui permettait que les crimes soient occultés et niés systématiquement. La DINA dépendait directement du Président de la Junte, le Général Augusto Pinochet.

La DINA possédait un contrôle total ce qui a permis la violation des Droits élémentaires des personnes : le personnel de la DINA pouvait arrêter une personne sans déclarer son arrestation aux autorités compétentes pendant 20 jours, ce qui leur permettait pendant ce temps là de torturer leurs victimes en toute impunité. Comme cet organisme détenait le pouvoir absolu, il pouvait violer les lois nationales et internationales, c'est-à-dire les conventions que le Chili avait signées quant au respect de la condition des prisonniers.

Cet organisme comptait aussi avec du personnel professionnel et hautement qualifié, spécialement des médecins qui se chargeaient de l'état de santé du personnel de la DINA. Ces derniers « participaient » aussi aux sessions de torture et évaluaient la capacité du prisonnier à surmonter les tourments. La DINA comptait aussi avec la collaboration de hauts fonctionnaires d'Etat, fonctionnaires qui travaillaient au Chili ou à l'étranger.⁴

² Alejandra Matus ; 1999 Le livre noir de la justice Chilienne. Editorial Planète.

³ Synthèse du compte rendu de la Commission Vérité et Réconciliation. 1991 Commission Chilienne de Droits de l'Homme et Centre Idées.

⁴ Ahumada E., Egaña J, Atria R, Góngora A, Quesney C, Saball G, Villalobos G. Chile, la mémoire interdite. Tomme I Editorial Pehuén 1989.

Son action était centralisée, sophistiquée et très bien coordonnée et le moteur de son action révèle une volonté d'exterminer « diverses catégories de personnes considérées comme ayant un « haut niveau de dangerosité politique ».

La DINA comptait avec des moyens logistiques financés par l'Etat.

En 1976 sous l'initiative et la coordination de la DINA une instance de collaboration des services d'intelligence du cône sud (Chili, Argentine, Uruguay et Paraguay) a été créé : *l'opération Condor*. Comme dans tous ces pays il y avait des dictatures, l'opération Condor a bénéficié d'une impunité totale et a pu mettre en place « des liens de coopération » dont la finalité était d'exterminer les opposants) . L'opération Condor comptait avec la participation de hauts fonctionnaires qui ont utilisé les garanties que leur fonction leur permettait : faux passeports, valises diplomatiques^{5 6}.

Les « méthodes » que la DINA a employées ont évolué et se sont « affinées » ce qui a permis d'occulter davantage les faits. Des méthodes de travail préalables ont été mises en places en appliquant des méthodes sophistiquées d'interception de communications privées. Toute une stratégie efficace de travail préalable à l'arrestation a ainsi été organisée pour étudier dans le détail les habitudes des futures victimes, leur mode de vie afin de planifier une heure et un lieu d'arrestation avec si possible, une absence totale de témoin.

Le recours à la torture a été systématique non seulement pour obtenir de l'information, mais en fait avec le but principal était de briser la résistance physique, psychique et l'intégrité morale du détenu. Un autre objectif était de semer la peur chez les autres détenus qui écoutaient ou qui qu'étaient obligés de participer aux sessions de torture ainsi que de semer la peur dans la population. Même si l'information était complètement censurée, la pratique de la torture était connue.

Contexte International

Le coup d'Etat a lieu dans un contexte particulier : *la guerre froide*. En Amérique Latine, comme partout dans le monde un climat de rénovation et d'espoir se manifestait. Ces idées (entre autres) provenaient des événements de 1968 (année où le « Che Guevara » fut assassiné) ou et aussi de la prise de conscience planétaire de la débâcle de la guerre du Vietnam. En Amérique Latine les revendications de masses ont été intenses, mais réprimées violemment.

L'élection en 1970 d'un Président Socialiste au Chili (deuxième pays producteur de cuivre du monde) est très mal acceptée par les Etats-Unis. Les coups d'Etat en Amérique Latine, faisaient partie d'une politique planifiée par les Etats-Unis afin de maintenir ces pays éloigné de l'influence de « l'autre bloc ».

La participation de la CIA dans le coup d'Etat au Chili a été reconnue par les Etats-Unis. La CIA a déclassifié une série de documents secrets qui montrent leur participation et leur soutien aux militaires puchistes. En juillet 1999 la CIA a donné une copie des documents déclassifiés aux Archives Nationales Chiliennes.

⁵ Bermudez N et Gaspari J ; Le témoin secret.1999 Editions B argentin

⁶ Nilson Cesar M. Opération Condor 1998 Editions Lohlé-Lumen

La guerre froide a transformé le schéma des guerres classiques : la guerre froide n'a jamais été déclarée, la notion d'ennemi est différente, il n'y a pas d'attaque directe entre pays (sauf exceptions), les armes ne sont pas visibles dans la plupart des cas, les gouvernements puthistes se servent des d'entités comme la DINA, qui utilisent des techniques de l'horreur hautement efficaces qui permettent la dissuasion et la paralysie générale par la peur.

Marie-Monique Robin⁷ nous montre qu'il y a eu une « transmission » des techniques de l'horreur. Ces techniques ont été inventées et utilisées en Indochine et en Algérie, et se sont perfectionnés avec le temps jusqu'à former un système extrêmement sophistiqué. L'idée « d'ennemi interne » fut ainsi créé dans le but de « neutraliser » les anticolonialistes en les qualifiant « d'ennemis de l'intérieur ». L'objectif à atteindre était la « guerre psychologique », c'est-à-dire l'utilisation de toutes les méthodes de déstabilisation des victimes : torture systématique, climat de dénonciation, climat de terreur. Quelques militaires français ont travaillé comme instructeurs de l'Ecole des Amériques (Panama), ils auraient aussi formé des cadres en Argentine.

L'Ecole des Amériques fut créée en 1946 dans la zone du Canal de Panama, siège du bataillon Sud de l'armée des Etats-Unis, cette école à déménagé à Fort Benning en 1985, et a été fermée l'année 2000 grâce à une campagne d'opinion publique dénonçant l'implication de « l'école des assassins » dans les guerres sales qui ont ensanglanté l'hémisphère sud.

Les cadres militaires, et certains cadres politiques en Amérique Latine ont été formés dans l'Ecole des Amériques. Cette « formation » ne tenait pas compte des fonctions et responsabilités officielles des militaires dans un Etat de droit, c'est-à-dire de défendre et de protéger les citoyens en cas d'agression externe. Ceci permet d'expliquer pourquoi les militaires ont pu se tourner contre leurs propres compatriotes et accepter l'intromission étrangère dans les politiques internes de leurs pays.

Marie-Monique Robin a écrit : « ... il s'agit d'une école de combat qui a entraîné 60.000 soldats d'Amérique Latine dans des opérations de commandos, de guerre psychologique et techniques anti- insurrectionnelles, le tout financé par les impôts des citoyens des Etats Unis ».

La disqualification et l'isolement des victimes

Le qualificatif d'ennemi interne touche au plus profond l'être humain, comme nous le verrons plus loin, mais c'est un terme vague : l'ennemi interne peut être n'importe qui. Dans le terrorisme d'Etat à cause de la banalisation de la notion d'ennemi interne, ceux qui avaient comme rôle de défendre les citoyens, ont infligé la loi et ont outrepassé leurs attributions.

Au Chili pendant la dictature on a disqualifié les opposants en les traitant d'humanoïdes ! La non reconnaissance, la disqualification et la culpabilisation des victimes « ils ont bien dû faire quelque chose ». Elles ont justifié les pires atrocités, les mauvais traitements systématiques appliqués afin de miner la personne jusque dans ses sphères les plus intimes. Les personnes n'étaient plus des personnes. Elles ont été reléguées au statut de « chose ». Les sujets sont devenus des « humanoïdes », c'est-à-dire des objets et non des sujets à détruire en toute impunité.

⁷ Robin M ; escadrons de la mort, l'école Française. 2004. Editions La Découverte. Paris

La Commission *Vérité et Réconciliation* a été créée en 1991 au Chili et son but était d'éclaircir les crimes, mais cette commission a pu seulement investiguer les cas de meurtres, et non les disparitions ni l'utilisation de la torture. Pour mener à bien leur investigation ils n'ont pas pu exiger la présence des responsables des crimes et de plus, les familles des victimes seulement ont participé dans cette investigation.

« La Commission a vu la nécessité d'éclaircir que les mortes ont été précédées de torture et tourments que ne cherchaient pas d'autre but que d'aggraver la souffrance des victimes. On a trouvé des cas où avant la mort les victimes ont été mutilés, où après la mort les cadavres ont été mutilés ».

Dans ce climat de désinformation totale les victimes ont été déliées de la collectivité, on n'a pas permis à leurs familles d'inscrire leurs souffrances vis-à-vis de leurs semblables. En fait, il s'agissait de délier et de priver de liens symboliques une partie de la population. L'horreur est ainsi innommable, on nie au sujet la possibilité d'élaboration psychique et de symbolisation.

Pour Edmundo Gómez Mango⁸ « La reconnaissance de la personne et de sa douleur est un acte symbolique que signale un accueil dans le monde des vivants, dans l'ordre social où la norme est loi ». « La loi qui nie la faute est une loi perverse. S'il n'y a pas de sanction, la faute est niée. Cette vérité vaut tant pour les psychanalystes que pour les aspects juridiques ».

Ignacio Martin-Baró⁹ écrit : « Sur quelle base peut-on exercer la justice dans nos sociétés, si les responsables des violations des droits de l'homme se promènent librement, ils se vantent même devant leurs victimes en disant que ce qu'ils ont fait était « correct » tout en menaçant de le refaire ? De quel droit peut-on alors punir le voleur de biens ou celui qui tue par jalousie personnelle, si l'on ignore la faute de celui qui a volé de vies humaines et qui s'est permis d'assassiner massivement par envie idéologique ?

Le langage dans ces cas là est affecté dans sa capacité de référence, le cadre social aussi. La terreur d'Etat produit des modifications profondes dans les systèmes de représentations tant sociales que collectives).

Edmundo Gómez Mango¹⁰ a écrit que dans le terrorisme d'Etat ces procédures sont appliquées à une grande partie de la population, l'objectif est d'attaquer la capacité de penser et les fonctions du langage de l'ensemble social au l'implantation de la peur. « La terreur d'Etat a voulu modifier profondément l'activité de la culture, du langage et de la pensée au sein de la population. Au travers de la déformation de la censure de l'information, de la perversion de la loi et de celle du langage officiel, de l'implantation du silence et de la peur, la terreur d'Etat a accentué l'interdiction de penser. Il a promu et stimulé les mécanismes de clivage psychique et de négation de la réalité, ce phénomène se manifeste toujours quand la réalité est « insupportable de par son horreur ».

⁸ Gómez Mango E.1997 L'éthique de la reconnaissance. Les traumatismes dans le psychisme et dans la culture. Editions ERES.

⁹ Martin Baró I. démocratie et réparation.1989 Tout est selon la douleur que l'on regarde. Institut Latino-américain de Santé Mentale et des Droits de l'homme.

¹⁰ Gómez Mango E 1987 La parole menacée. Le poids de la réalité dans la cure. Revue Française de Psychanalyse .

Elizabeth Lira et Maria Isabel Castillo¹¹ évoquent des idées qui confirment la description. D'après les auteurs, la menace politique permanente produit une réponse de peur chronique. La peur chronique constitue en elle-même une contradiction. La peur et l'angoisse sont des réponses spécifiques devant une menace interne ou externe perçue par le sujet. La peur chronique n'est plus une réponse spécifique à des situations concrètes. Elle se transforme pratiquement en état permanent dans la vie quotidienne, non seulement pour des personnes directement affectées par la répression mais aussi pour quiconque qui vit dans ce type de situation et se sentant menacé. « La menace politique génère un type de violence invisible très difficile à éluder ou à éviter, parce que la propre structure psychique de l'être humain fait que dans ce type de situations les défenses soient affaiblies ».

« La peur internalisée et chronique délimite de manière invisible l'espace d'existence des personnes. Par ailleurs, la répression politique mise en oeuvre pendant des années, introduit une dimension intolérable dans les rapports sociaux : le sinistre en tant que qualité de la réalité politique. Freud en parlant du caractère du sinistre ou de l'abominable, fait référence à la perte de limites entre la réalité et le fantasme. La torture, la disparition de personnes, les exécutions et les assassinats, ainsi que toutes les violations des droits de l'homme sont une expression de l'abominable dans les représentations sociales, car la réalité dans ces cas là dépasse largement les limites que les fantasmes même les plus pervers auraient pu imaginer. Cette dimension a soutenu et développé la peur chronique devant laquelle les défenses habituelles du sujet perdent leur valeur effective ».

Situation au Chili

Le rétablissement de la démocratie au Chili n'a pas pu se permettre d'éclaircir complètement les événements, la transition démocratique a été forcée d'accepter l'impunité des responsables des crimes.¹²

Le coup d'état a laissé des traces d'une telle envergure dans la population que 30 ans après il y a encore des blessures ouvertes. Malgré tout, il existe encore des gens qui affirment que les abus commis pendant cette période ne sont que l'oeuvre de quelques « brebis galeuses » et qu'il ne s'agit pas de terrorisme d'Etat.

Entre 1973-1989 on ne pouvait ni nommer ni reconnaître à un niveau institutionnel la violation massive des droits de l'homme. Sans parler des tentatives manifestes du Gouvernement d'occulter les faits, de brouiller les pistes. Il était aidé par la censure des mass medias, et par l'obstruction de l'information à tous les niveaux. Les crimes aussi étaient aussi niés grâce à la complicité du pouvoir judiciaire.

L'instauration de la démocratie n'a pas apporté dans l'immédiat la reconnaissance des faits, ni la punition des responsables. Grâce au travail titanesque de certains, cette page de l'histoire n'est pas restée vide et petit à petit s'ouvre la possibilité de reconstituer le passé. En décembre 2004 la commission Valech a pu établir une liste de témoignages de 35.000 cas de torture dans un pays qui a 14 millions d'habitants.

Le chemin de la vérité se fait par paliers. Jusqu'à ce que soit publié le rapport de la commission Valech, les victimes n'étaient pas reconnues en tant que telles. Une partie de la

¹¹ Lira E, Castillo M. 1991 Psychologie de ma menace et de la peur. Institut Latino-américain de Santé Mentale et de droits de l'homme. Editions Chili Amérique.

¹² Entre temps la situation a changé, les principaux responsables des crimes ont été emprisonnés. Sauf Pinochet !

population niait la réalité de ces crimes au Chili, et certains les justifiaient en se servant des arguments de la dictature. Des arguments frauduleux qui avaient été imposés par manipulation. Les gouvernements démocratiques qui se sont succédés avaient « les mains liées », du fait que la Constitution mise en place par A. Pinochet a donné les bases pour garantir l'impunité en prévoyant qu'indépendamment des changements, certains responsables étaient inamovibles. Ainsi, par exemple, A. Pinochet (entre autres) a rempli la fonction de Sénateur à vie jusqu'à il n'y a pas très longtemps.

Grâce au rapport de la commission Valech les faits ont pu être connus et dénoncés. Valech était un collaborateur proche de l'archevêque Raúl Silva Henríquez, ils ont créé ensemble le Vicariat de la Solidarité, organisme qui sous l'égide de l'Eglise Catholique a permis de sauver beaucoup de vies, ainsi que de donner de l'assistance médicale, psychologique, sociale et légale aux victimes. Sans cesse les personnes du Vicariat de la Solidaridad ont dénoncé les violations des droits de l'homme. Ils ont stocké une énorme quantité de documents qui ont servi de preuves irréfutables pour reconstituer les faits. Grâce à ces actions la direction de la DINA a pu être jugée. Maintenant le chemin peut être le plus difficile est l'exigence de la symbolisation de l'horreur afin de pouvoir donner la place que les personnes qui ont « laissé leur peau ». Avec le retour de la démocratie elles méritent, cette reconnaissance qui est encore un chemin long et difficile. Quelle va être la version officielle dans les livres d'histoire ?

Il est possible que la représentation sociale de l'horreur soit impensable. Le terrorisme d'Etat se sert de ce précédent. Les terroristes l'ont appris de l'histoire et les systèmes d'impunité en font leur base. On pourrait même se demander si les « têtes pensantes » du terrorisme d'Etat ne sont pas au courant de la théorie du trauma. On peut imaginer que dans la transmission des techniques de l'horreur il a été fait appel à ce type de connaissances.

Il est probable que dans les situations extrêmes on descende à des degrés d'humanité tellement bas que le déni en soit la seule alternative. Le silence empêche le rite et la commémoration. Maren Ulriksen-Viñar¹³ précise à ce propos : « pour que l'expérience soit au service de la mémoire : remémoration, élaboration et oubli elle doit s'inscrire dans le registre de la représentation et du langage ».

Le déni s'est instauré à tous les niveaux :

La dictature s'est donné beaucoup de moyens de cacher les pistes, de faire obstruction à l'information
, en allant parfois jusqu'au surréalisme.

A cause de la situation innommable, les victimes ne pouvaient pas parler et enkystaient la situation traumatique par l'impossibilité d'élaboration psychique.

L'entourage ne peut pas non plus écouter les victimes Bruno Bettelheim, Primo Levi, Robert Anthelme ont illustré dans leurs écrits ce phénomène typique du traumatisme.

Les situations extrêmes

Si généralement notre pratique clinique s'adresse en général à l'individu : la notion de situations extrême nous confronte à la rupture brutale du cadre de références sur le plan

¹³ Ulriksen M. La transmission de l'horreur. 1987. Exil et torture. L'espace analytique. DENOEL.

social. Dans ces circonstances la réalité extérieure a une influence dans la réalité interne. Les interdits fondamentaux de l'humanité, sont la base de la culture, cette base nous permet de maintenir un espace de sécurité sans lequel la civilisation ne pourrait pas exister. Freud (*Considérations actuelles sur la guerre et la mort*) écrit que la guerre balaie le vernis qui soutient la culture.

Le terme de situation extrême tel que l'a défini B. Bettelheim me semble le plus adéquat pour qualifier ces situations où l'être humain est réduit au minimum dans son intégrité physique et morale. Dans ces circonstances ce sont les objets internes, c'est-à-dire la constitution du moi et les limites corporelles qui sont atteints.

« ... Nous sommes dans une situation extrême, quand nous nous trouvons brusquement catapultés dans un ensemble de conditions de vie, dans lequel nos valeurs et nos anciens mécanismes d'adaptation cessent de fonctionner et, dans lequel, certains mettent même en danger la vie qu'ils devaient protéger... », écrit Bruno Bettelheim¹⁴.

« La définition du traumatisme est l'expérience vécue qui apporte en peu de temps un fort accroissement d'excitation, dont la liquidation et l'élaboration à travers les moyens normaux et habituels échoue. L'afflux d'excitation en étant excessive à la tolérance de l'appareil psychique, produit l'impossibilité de décharge de l'excitation»¹⁵.

Ce type de situations doit être différencié des catastrophes naturelles ou des accidents, bien que dans ces deux cas la notion de traumatisme soit sur le même plan, dans ces deux cas l'afflux d'excitation déborde l'appareil psychique. C'est pour cette raison qu'actuellement dans le cas de catastrophes naturelles et d'accidents, sont constituées des cellules de crise afin de donner aux personnes, la possibilité de parler de l'expérience traumatique avec quelqu'un qui a la disponibilité pour l'écouter. Ceci a pour finalité de faciliter les possibilités d'élaboration psychique.

Dans les cas de catastrophes naturelles ou d'accidents il y a une inscription dans la réalité. Aucun gouvernement n'oserait dissimuler un séisme, ni ne créerait un climat de désinformation permettant que coexistent dans un même pays ceux qui seraient directement affectés par une tragédie avec ceux qui n'en auraient pas souffert les dommages directs, laissant ceux qui ont été touchés sans liens de solidarité et d'écoute, sans écho, sans mot, sans possibilité que sa souffrance puisse s'inscrire dans le socius.

Dans les catastrophes naturelles, une grande solidarité se déploie, qui permet non seulement de réparer les dommages mais aussi de faire en sorte que les victimes puissent être reconnues à travers l'autre. En donnant à travers la mobilisation collective la possibilité de l'expression du mot et de l'affect. Dans les situations extrêmes la détresse est totale et, comme dit Bruno Bettelheim, les mécanismes de défense du moi ne peuvent pas assurer leur rôle de protection.

Dans les catastrophes naturelles et les accidents, l'élaboration psychique et la reconstitution du moi sont probablement plus accessibles, parce que dans ces cas l'expérience traumatique nous met face aux limites de l'existence, ce qui pourrait faciliter la confrontation au principe de réalité.

¹⁴ Bettelheim B *Survivre* Editions Laffont Paris 1979

¹⁵ Laplanche et Pontalis. *Vocabulaire de la Psychanalyse*. PUF

D'autre part, dans les catastrophes naturelles l'être humain n'est pas isolé et détaché de la communauté humaine, comme c'est le cas dans les situations extrêmes provoquées par l'être humain, dans les catastrophes naturelles la solidarité humaine se manifeste.

Dans les situations extrêmes – ici de terrorisme d'Etat - qui sont produites par l'être humain, les victimes sont détachées de la population et stigmatisées.

Eugenia Weinstein et Elizabeth Lira¹⁶ illustrent ce point au niveau du contexte interpersonnel, en accentuant l'idée de dégradation et de déshumanisation maximale de la relation à l'autre : les bourreaux sont aussi des êtres humains, dont l'intention délibérée est la destruction de l'autre par tous les moyens, en mettant le sujet dans une situation d'extrême manque d'autoprotection.

Ceci contribue à affaiblir les mécanismes de défense du moi et toute possibilité de réponse adéquate. Elizabeth Lira et Isabel Castillo (*Psychologie de la menace et de la peur*) illustrent aussi cette réalité sinistre en faisant référence « à la formulation idéologique » qui justifie la répression : la construction psychologique de la catégorie d'ennemi. Cette construction inclut en elle-même un élément sinistre et terrible : L'autre est aussi un être humain, un semblable. Les auteurs illustrent cet aspect avec une strophe d'une chanson de Bob Dylan

... « mais quand j'ai eu le plus peur ça a été quand l'ennemi
s'est approché
j'ai vu que son visage était égal que le mien ».

Freud¹⁷ dans sa première topique croyait que la fonction de l'appareil psychique était d'ordre purement économique, consistant en la recherche de satisfaction à travers la diminution constante de la quantité d'excitation. La surexcitation provient de la lutte interne permanente qui existe entre le monde pulsionnel et sa confrontation avec la réalité. Le principe de plaisir guidé par la pulsion d'autoconservation laisse en attente ou dévie cette énergie vers d'autres objectifs pulsionnels, en protégeant le moi du danger auquel nous conduirait la « pulsion brute ».

Pour pouvoir effectuer cette opération l'appareil psychique se sert de clivages qui lui permettent d'atteindre des organisations hautement développées. L'instance psychique qui s'oppose à la pulsion brute est le surmoi, qui provient de l'intériorisation de normes parentales inconscientes. Le surmoi est clivé, et possède une partie qui protège et l'autre qui est retournée contre le sujet à travers la compulsion de répétition.

En 1920, Freud change d'optique et crée la deuxième topique de l'appareil psychique en se rendant compte que dans les situations traumatiques le principe de satisfaction reste « hors jeu » et ne joue pas son rôle (*Au-delà du principe de plaisir*). La personne retourne sans cesse à la situation traumatique. Dans le rêve il se produit donc une fixation psychique du traumatisme. Le fait qu'à travers la compulsion de répétition on revit des situations désagréables, conduit selon Freud « aux tendances énigmatiques masochistes du moi ».

Le terrorisme d'État s'est servi délibérément de cet élément psychologique. Dans un contexte dans lequel la réalité et l'arbitraire marchent ensemble, l'idée de « compassion » et de respect envers celui qui est dénommé ennemi, est abolie. D'autre part les bourreaux sont aussi des

¹⁶ Weinstein E, Lira E. 1987 Deuil, Trauma et réparation. Ouvrage Collectif. FASIC Editions Inter América.

¹⁷ Freud S. Au delà du principe de plaisir. 1920 Essais de psychanalyse. Petite Bibliothèque Payot.

êtres humains, la caricature de la relation qui est établie est en elle-même sinistre et terrible. Le bourreau possède certaines qualités, c'est le double, c'est-à-dire la partie de lui-même qui se reflète dans l'autre et qui peut être persécutrice.

Edmundo Gómez Mango (cité en page cinq) dit que le terrorisme d'État promeut et stimule les mécanismes de scission psychique et de dénégation de la réalité. « L'ennemi interne » peut être associé avec la partie psychique scindée qui met hors jeu le principe de plaisir c'est-à-dire notre « ennemi interne ».

Au-delà du principe de réalité

La réalité dans ces circonstances prend une dimension particulière. Quelques auteurs le définissent à juste titre comme un « au-delà du principe de réalité ». Il est évident que la réalité comporte une dose de souffrance inhérente à la condition humaine. Il ne s'agit pas d'imaginer un monde utopique sans vie pulsionnelle, où la relation à la réalité se fait sans entraves. Mais nous pourrions peut être imaginer que le maintien de la civilisation a besoin « d'une réalité suffisamment bonne ».

II. Trois aspects de ce qui est innommable : torture, disparus, exil

1. Les disparus

La problématique centrale au sein des familles de détenus disparus (DD) et des exécutés politiques, dont les parents n'ont pas pu voir le cadavre de leur être cher parce qu'ils ont reçu une urne fermée (ou même pas d'urne du tout), on constate la difficulté à faire le deuil. L'empêchement des rites mortuaires complique la confrontation à l'épreuve de réalité. Les rites funéraires ont comme rôle de nuancer la séparation et de donner à la mort une place centrale dans l'inconscient. Ils fixent les limites temporaires et la durée de la période de deuil. Il existe une étrange coïncidence entre les rites mortuaires et les phénomènes intra psychiques qui permettent d'élaborer le deuil.

La création de l'organisation de parents de prisonniers disparus

En mai 1975, l'organisation naissante de familles de prisonniers disparus (DD), a demandé une investigation sur le sort de 163 prisonniers politiques dont les traces s'étaient perdues dans les labyrinthes des « Services d'Intelligence et de Sécurité ». Cette demande a été accompagnée d'un énorme travail de documentation. 119 noms vérifiés par des témoins d'arrestations et de détentions furent finalement établis. Cette liste a été livrée aux tribunaux de justice chiliens mais cette liste a fini par la suite dans les mains de ce qui s'appelait à ce moment là « l'Opération Colombo » (qui s'est transformée par la suite en Opération Condor). Cette organisation avait établi une coopération conjointe entre des services de renseignements chiliens et argentins, son objectif étant de « trouver une solution » au problème des disparus.

Le 15 juin 1975 on a pu lire à Buenos Aires dans le journal LEA (journal qui a eu une seule édition) la publication d'une liste de 60 Chiliens morts à l'étranger « tués par leurs propres compagnons de lutte comme aboutissement d'un long processus de divergences mutuelles et de querelles d'argent ». Les sources de l'information n'étaient pas indiquées. On disait vaguement que l'information provenait d'un câble publié au Mexique.

Le quotidien chilien *La Tercera* a rectifié l'information et pour lui donner davantage de crédit, en disant avoir eu recours à des fonctionnaires experts en criminalité de la Cour d'appel de Santiago pour confirmer que les extrémistes étaient morts dans des combats sanglants ayant eu lieu en Argentine, en Colombie, au Venezuela au Panama, au Mexique et en France. Le journal déplorait le fait que l'organisation de familles de détenus disparus puisse donner du crédit aux extrémistes soutenus par des organismes internationaux et qu'elle cherche à « utiliser les juges pour salir l'image du Chili ».

Le 25 juillet 1975 apparaissait dans la presse chilienne une nouvelle information provenant du journal brésilien *O'Dia*, (le journal *O'Dia* n'a jamais existé, l'unique preuve de son existence est la coupure publiée par la presse chilienne) dans laquelle on informait que 59 extrémistes Chiliens étaient morts à Salta, ville d'Argentine. En résumé le nombre de morts à l'étranger se seraient élevés à 119. Dans les listes publiées sont même apparues les fautes d'orthographe qui existaient dans le document de l'organisation de familles de DD. Entre temps le gouvernement continuait à dire que les DD n'existaient pas. Et que l'organisation de familles de DD « faisait scandale parce qu'ils aimaient le show ». De cette façon la dictature disqualifiait les victimes et les familles des victimes.

En 1978 un homme qui cherchait son fils disparu, est arrivé aux fours à chaux d'une mine abandonnée et il a découvert des corps humains dans le soubassement de ces fours. Immédiatement il a dénoncé le fait au *Vicariat de la solidarité*, qui a accepté de se porter partie civile dans cette affaire. Une fois que l'information a été vérifiée, une commission a été constituée. Elle était composée de religieux, d'avocats et de journalistes.

En pénétrant dans la mine, les membres de la commission ont découvert des restes humains mélangés avec des morceaux de fer pour essayer de dissimuler des os, des vêtements, de la chaux, des pierres, des crânes avec des restes de cuirs chevelus. Pendant l'excavation, les corps sont tombés en avalanche en dégageant une odeur repoussante. Les corps étaient attachés, un seul crâne avait la marque d'une balle, ce qui laisse penser que les autres victimes avaient été enterrées vivantes.

Les auteurs de ce crime avaient jeté de la chaux pour que les corps se désagrègent rapidement, mais une brèche s'est formée et a laissé passer l'air vers le bas, ce qui a empêché la désintégration complète des corps. Dès que la dénonciation en a été faite devant les tribunaux, le président de la cour a répondu indigné qu'il était « fatigué des mensonges de l'Église ». Entre-temps les corps furent emmenés à la morgue pour que des experts fassent des fiches anthropométriques. La Cour d'Appel s'est déclarée incompétente car il y avait du personnel militaire impliqué dans ce crime.

Huit mois après les familles attendaient toujours pour enterrer leurs morts. La pression sociale a permis que la Cour Martiale prenne la décision que les corps devaient être rendus aux familles. Près du cimetière une messe symbolique a été préparée, une multitude de gens est arrivée pour accompagner ceux qui attendaient depuis des heures l'arrivée des cercueils. Mais alors il s'est produit quelque chose d'insolite ! Les corps ont été volés à la morgue et ont été enterrés loin du lieu. L'explication qui a été donnée, a été que l'endroit où ils devaient être enterrés était loin du lieu du décès. Les corps n'ont donc jamais été rendus aux familles. En 1980 les fours de Lonquén ont été dynamités car ce lieu était devenu un lieu de culte et de pèlerinage.

Au fil du temps d'autres fosses clandestines ont été trouvées dans divers endroits du pays. L'état des corps retrouvés nous permet de nous faire une idée de la manière dont ils ont été assassinés. Les victimes ont été mutilées, enterrées vivantes, torturées. « Là où il y a eu non-respect de la vie, il y eu aussi un non-respect de la mort ».¹⁸¹⁹²⁰

Implications psychiques de la disparition

Le cas des disparus (DD, détenus disparus) est un fait qui nous montre comment ont été traitées les victimes, c'est-à-dire comme un objet inexistant. Le DD est une personne qui n'existe pas. Elle n'a pas été reconnue morte, elle n'est pas vivante. Il n'existe pas de traces de sa détention, même si celle-ci a été violente, la maison perquisitionnée, le reste de la famille frappée et parfois séquestrée aussi. Les familles cherchent à travers des commissariats, des camps de prisonniers, etc., à connaître la réalité sans obtenir la piste la plus minime. Mais cette réalité « n'existe pas ». La personne vivante et morte disparaît.

Pour les familles de disparus la possibilité de réinvestir d'autres objets est impossible. Les personnes en deuil cherchent le disparu pendant des années, même lorsqu'elles ont réussi à refaire leurs vies (vie de couple, par exemple). Il existe comme une zone de l'appareil psychique dans laquelle il n'y a pas d'espace pour l'élaboration de la perte. Par exemple, on peut citer le cas d'une personne qui a cru voir son mari descendre du bus, courant à la rencontre d'un mirage... ! « Combien fois je me suis précipitée vers la personne que je croyais être mon mari et après je devais m'excuser, quand je constatais que ce n'était pas lui !... Je savais qu'au fond mon attitude n'avait pas de sens... je n'ai jamais raconté ceci à personne, les gens auraient pu croire que j'étais folle ».

Dans ce type de situations il existe un surinvestissement libidinal de l'objet perdu. Actuellement on voit encore des cas, dans lesquels « l'ombre de l'objet » réapparaît dans la deuxième génération. Par exemple, les enfants qui se réfèrent au grand-père disparu, comme si celui-ci était un héros mythique qui pouvait réapparaître d'un moment à l'autre.

La consigne des mères de la Place de Mai en Argentine (les folles comme les qualifiait la presse de l'époque) était « nous les voulons vivants ».

S'agissait-il d'une conviction délirante ?

L'interprétation des psychanalystes qui prêtaient leur soutien à ce mouvement a été que la consigne des mères était la seule réponse au système de l'époque qui véhiculait de l'intérieur, la distorsion institutionnalisée de la réalité.

Il est impressionnant de voir que, même à l'heure actuelle, les mères ou les grands-mères de DD au Chili, portent accrochée à leur cou l'image de l'être cher, comme une image sacrée, comme une icône.

Ceci nous confronte à l'hypothèse selon laquelle la phase de désinvestissement de l'objet perdu dépend de quelque chose de palpable, c'est-à-dire du rite, du dernier hommage à la personne aimée, qui permet la commémoration.

¹⁸ Weitzel R. Tombes de cristal. Editions Chili Amérique. CESOC.

¹⁹ Verdugo P. 1990 Temps de jours clairs. Editions Chili Amérique. CESOC

²⁰ Ahumada E. Egaña J. Atria R. Góngora C. Saball G. Villalobos G. 1989 Chili, la mémoire interdite. Tome II Editions Pehuén.

Freud²¹ nous dit que notre propre mort, de même que celle de nos êtres chers, n'est pas représentable, et qu'au niveau inconscient nous sommes sûrs de notre immortalité. La guerre viendrait balayer cette manière conventionnelle de traiter la mort.

Selon Freud près du cadavre de la personne aimée sont nées : la doctrine de l'âme, la croyance en l'immortalité, la conscience de culpabilité et l'interdiction morale la plus significative « tu ne tueras pas ».

C'est-à-dire que la présence du cadavre permet de reconvertir en symbole le verdict de la réalité. Ce texte a été écrit la même année que *Deuil et mélancolie*, texte dans lequel Freud accentua la question de la dépendance à l'objet réel, donc dans le travail de deuil, l'objet et la réalité sont inclus.

Pierre Fédida²² illustre le fait que dans le processus de deuil la conscience des souvenirs n'est pas suffisante : « Pour ne pas disparaître, la dernière ressource de la parole des vivants est de rêver avec les images dans lesquelles se forment les noms des morts oubliés. La conscience des mémoires n'est pas suffisante. Et la mémoire du deuil ne garantit rien de plus qu'un espoir d'immortalité. Le manque négligé de souvenir du rêve - jusqu'à la fin de la nuit - est terrible, parce qu'il signifie la menace d'une annihilation. Jamais rien de plus ne sera énuméré ni dénommé. Le rêve compte les morts afin de les enterrer... Hegel parle de la vengeance que les morts peuvent exercer si la guerre ne considère pas le geste ultime de respect du langage pour les compter et de cette manière leur accorder l'unité d'un numéro à côté d'autres... ».

2. la torture

Dans la torture le sinistre et l'abominable représentent la réalité, les personnes sont poussées aux extrémités maximales de résistance physique et psychique. Cette « logique » a comme intention de forcer le sujet à rompre ses liens avec le monde extérieur et avec ses objets internes.

a. L'individu est confronté aux limites extérieur / intérieur

Le sujet doit renoncer à tout ce qui constituait les bases de sa vie et se retrouve dans une allée sans issue (double lien), où il doit trahir ce qui jusqu'à ce moment avait été son système de références et ses principes.

Les techniques qui visent la destruction du monde interne du sujet sont appliquées dans des conditions de faiblesse physique et psychique extrême et de manque de défense total : yeux bandés, mains et des pieds attachés, souvent les sujets sont encapuchonnés.

Pour parvenir à cet objectif, on utilise des médecins qui « dosent » la torture..

Dans cette situation les mécanismes de défense du moi ne peuvent pas assurer le rôle de protection et comme dit Bettelheim, ces mécanismes de défense peuvent aller jusqu'à mettre en danger l'individu. Par exemple, un sujet qui, dans un acte de préservation de lui-même, insulte son bourreau est frappé à l'oreille jusqu'à ce qu'il soit définitivement sourd d'une oreille.

²¹ Freud S. Considérations actuelles sur la guerre et la mort. 1915 Essais de Psychanalyse. Petite Bibliothèque Payot.

²² Fédida P. Compter les morts. 1994. L'inactuel. Numéro 1° Psychanalyse et culture. Guerre. Calmann-Levy.

Les limites de démarcation entre intérieur/extérieur sont tellement fragiles que l'individu peut passer par des moments hallucinatoires²³.

b. L'individu est confronté à l'ambivalence d'un point de vue plus archaïque et plus aigu

La psychanalyse nous montre que la constitution de l'appareil psychique est un processus long et complexe. Le nouveau-né n'a pas la capacité de percevoir l'autre dans sa totalité, ni d'être perçu lui-même comme un être séparé des autres. Ce processus de différenciation se fait sur la base de la continuité. La capacité « d'être seul » est acquise grâce aux soins réguliers que l'environnement lui fournit.

Dans ce processus de différenciation les périodes d'absence de la mère doivent être régulières pour que l'enfant accède à la symbolisation de cette absence ce qui aide aussi le bébé à se percevoir comme différent de l'autre. La continuité dans les soins l'aide aussi à dominer les angoisses internes et à incorporer des objets stables.

Avant d'acquérir l'accès à la personne totale, le nouveau-né clive l'objet, et perçoit « une mauvaise » partie (celle qui le frustre) et une partie « bonne » (celle qui lui donne de ce dont il a besoin).

L'accès à la perception de la personne totale se fait à travers de l'acquisition de la capacité à percevoir l'autre comme « mauvais » et « bon » à la fois, c'est-à-dire l'accès à l'acceptation de l'ambivalence affective en passant par le clivage, comme nous l'avons déjà dit, mais les mécanismes de clivage perdurent toute la vie et non seulement dans la pathologie mais ils sont aussi la base de l'intériorisation des normes parentales, c'est-à-dire de la formation du surmoi.

La « machinerie » de la torture pointe vers les aspects les plus archaïques du psychisme humain en créant des conditions où la dichotomie entre le bon objet et le mauvais objet est amplifiée au maximum.

Dans un jeu macabre les bourreaux incarnent de manière caricaturale « le bon » et « le mauvais ».

Le « mauvais » punit, humilie, maltraite, applique des méthodes de torture physique et psychique (méthodes conçues pour briser la résistance du sujet).

Le « bon » offre une cigarette, conseille, propose de se confier, de coopérer, en résumé le traite comme un enfant qui a fait une bêtise.

Ces personnages s'alternent, et parfois c'est la même personne qui exerce les deux rôles. Exemple : une fille de 14 ans qui fut brutalement torturée, après avoir passé des heures pendue et menottée, son bourreau lui passait un ours en peluche pour « qu'elle puisse se consoler » ! Quelle forme caricaturale de représentation de l'objet transitionnel.

c. L'individu est confronté à une distorsion macabre de certains aspects de la vie quotidienne

²³ Viñar M et M. exil et torture.1987. L'espace analytique. DENOEL.

Dans les « séances » de torture « les têtes pensantes » prévoient une espèce « d'appel » au monde interne du sujet, à travers certains éléments de la vie quotidienne : musique, programmes de variétés télévisuels, etc.

Cette pratique a pour but :

1. de semer la panique dans le reste de la population (comme il a été déjà dit, bien que l'information soit unilatérale et que l'information soit censurée, ces pratiques sont connues).
2. de faciliter les conditions « idéales » pour provoquer l'impact « de bombe à retardement » intrinsèque au traumatisme.

La personne qui a été soumise à ce type de traitement a des réminiscences de l'expérience traumatique chaque fois qu'elle écoute la musique ou qu'elle voit le programme télévisé en question. Exemple : une personne qui fut torturée et qui voyait pendant ce temps le programme « Samedis géants » (programme transmis depuis Miami dans beaucoup de pays d'Amérique Latine) disait : « chaque fois que je suis dans un endroit où quelqu'un regarde ce programme je me rappelle ce que j'ai vécu... ».

La distorsion se produit aussi à travers la privation sensorielle (yeux bandés, moments de fatigue extrême, privation d'eau et d'aliments). Le fait même qu'à ce moment le prisonnier n'ait pas d'existence légale, est une autre face de la distorsion de la réalité. Son bourreau ne perd pas une occasion de le lui dire : « Tu n'existes pas, tu n'es même pas un numéro... ». Cette affirmation du bureau contraste avec la négation systématique de ce type de pratiques.

Freud ²⁴ dit que l'inquiétante étrangeté est l'effroi qui se produit quand les choses connues deviennent soudainement inhabituelles.

« Ce qui appartient à la maison et ne change pas, devient soudainement inconnu ».

L'effroi qui provient de ce qui devient soudainement inhabituel nous confronte avec ce qui est inconnu en nous-mêmes. Il nous confronte avec le double inquiétant qui existe dans chaque être humain !

3. l'exil et le retour

La situation d'exilé est assez diversifiée mais, surtout massive. Les plus arbitraires ont été les expulsions sans adieu, sans cérémonial, sans pouvoir se mettre en contact avec des membres de la famille.

Au Chili cette problématique fut intense, étant donné l'apparition de listes qui circulaient entre la population en exil, avec les noms des personnes qui pouvaient retourner au pays et d'autres qui ne le pouvaient pas. Ces listes étaient publiées périodiquement, provoquant dans la population un sentiment d'incertitude, parce que la seule chose qui prédominait était l'arbitraire (parfois dans ces listes apparaissaient les noms de personnes mortes, ou dans une même famille, certains membres qui pouvaient retourner et d'autres non).

²⁴ Freud S.1910 L'inquiétante étrangeté.

Ce type de situation a provoqué des retours clandestins comme réaction de maîtrise de la situation, il y a eu beaucoup de cas de personnes qui ont été assassinées après avoir passé la frontière clandestinement.

Sur ce sujet il y a beaucoup à dire mais la limitation de temps de cette présentation ne le permet pas.

Il convient de remarquer que l'exil ajoute des éléments à la situation des pertes massives qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire du pays.

III. Le traumatisme peut-il être transmis aux nouvelles générations ?

Plusieurs auteurs ont fait des recherches sur la transmission de la situation traumatique aux nouvelles générations. Ils sont arrivés à la conclusion que dans la situation traumatique la réalité est tellement massive qu'elle ne permet pas l'élaboration psychique et finit par entraver le processus de symbolisation.

Nathalie Zadjé²⁵ et Haidee Faimberg²⁶ illustrent ces propos avec des cas cliniques, dans lesquels le sujet agirait en certaines occasions à la place d'un membre de la première génération qui a vécu une situation extrême, mais qui ne l'a jamais révélé à sa descendance.

René Kaes²⁷ écrit que la transmission dans ces cas est un défaut de transmission (encryptage, forclusion)... en soulignant le rôle du problème dissimulé, du secret, du manque de symbolisation, qui aurait comme conséquence la transmission, où la particularité est l'enkystement dans le sujet d'une partie des formations inconscientes d'un autre qui vient le perturber comme un fantôme avec l'hypothèse du « mandat de l'ancêtre » face à sa descendance.

Cette idée de la transmission est différente de celle de la transmission de valeurs morales, du flambeau de la culture²⁸ de la transmission des interdictions fondamentales, il s'agit surtout de la transmission de ce qui n'a pas pu être psychiquement élaboré.

Face à la complexité de l'appareil psychique, on ne peut pas parler de transmission linéaire. La question du traumatisme ne nous permet pas de prévoir pour transmettre²⁹. La clinique ne nous permet pas de soutenir qu'une réalité, pour pathogène qu'elle soit, puisse être la seule source pour définir une pathologie.

Toutefois, ce qui est réellement important est qu'il faut nuancer la problématique entre réalité et fantasme. Donc, donner seulement de l'importance à l'une comme à l'autre peut faire de notre pratique une panacée qui serait simpliste.

²⁵ Zadjé N. Souffle pour tous ces morts, et qu'ils vivent. 1993 Editions La pensée sauvage.

²⁶ Faimberg H. Le sujet de l'héritage. Transmission de la vie psychique entre générations. Collection inconscient et culture. DUNOD

²⁷ Kaes R. 1993 Le sujet de l'héritage. Transmission de la vie psychique entre générations. Collection inconscient et culture. DONUD

²⁸ Winnicott D. Morale et éducation. 1965 processus de maturation chez l'enfant. Payot

²⁹ Pragier G. Qui peut prévoir ? RFP Malaise dans la civilisation.

La cure analytique a pour objectif la recherche de sens, la verbalisation et la recherche de signification et aussi de permettre au sujet de se situer comme protagoniste et acteur de son histoire personnelle.

Ceci est possible si durant la cure on peut élaborer les expériences, en s'appuyant sur des indices et des souvenirs, même si ceux-là sont refoulés dans les recoins les plus secrets de la psyché. C'est-à-dire, trouver la clé afin de déchiffrer les codes, au travers lesquels notre inconscient se manifeste. Dans les situations extrêmes il s'agit plus de clivages que de refoulement d'où la difficulté de traitement dans ce type de cure.

Si la réalité entrave la symbolisation la recherche de sens est impossible dans une partie de l'appareil psychique. Cette impossibilité n'est pas une simple résistance mais un manque de traduction des codes inconscients. Il y a un manque de compréhension de certains faits qui font partie de la vie du sujet, mais qui ne sont pas connus d'eux mêmes. C'est-à-dire, qu'ils existeraient certains indices d'une expérience de l'ancêtre qui n'a été jamais révélée ou qui a été révélée seulement en partie.

Implications individuelles

J'illustrerai ces propos avec deux synthèses de cas, même si la prise en charge a été courte les données cliniques nous permettent de percevoir les difficultés que ses personnes rencontrent pour se projeter dans l'avenir..

Daniel, 37 ans

Prisonnier et torturé sauvagement en 1976. Il a été expulsé du pays et a passé plusieurs années en exil. Son épouse, qui était enceinte, vient avec lui. Le couple se sépare peu de temps après, sans trouver une bonne entente : après la séparation sans trouver une bonne entente sur le droit de visite, Daniel décide alors de ne plus voir son fils « pour éviter que son enfant ait des problèmes ».

Il essaye de refaire sa vie, mais sa nouvelle compagne, bien qu'elle partage pleinement sa vie, ne peut pas comprendre que Daniel se souvienne toujours de son expérience terrible. Elle l'incite à tourner la page, à oublier ses expériences.

« Vous croyez qu'il est possible d'oublier ?... Si un jour je rencontre mon tortionnaire... je lui ferai précisément ce qui il m'a fait... mais je le tuerai. Lui il m'a laissée vivant. »

Daniel dit que pour lui il est difficile de se projeter dans l'avenir. Il a peur de faire d'autres enfants dans ce « monde pourri ». Pour en terminer avec le problème il décide de se faire une vasectomie.

Rosa, 36 ans

Arrêtée en 1986. Elle passe plusieurs années prisonnière entre les mains de la CNI (Centrale Nationale d'Intelligence, organisme qui a remplacé la DINIA).

Elle a été torturé et soumise entre autres tourments au simulacre de fusillade.

Pendant les sessions de torture elle a été examinée par un médecin qui lui disait : « Mon trésor, toi je vais te soigner » (rôle du bon). Ce médecin s'occupait des prisonniers pour

vérifier que leur état physique était satisfaisant et permettait ou non aux tortionnaires de continuer d'appliquer l'électricité. La première fois que le médecin l'a examinée, Rosa avait l'espoir qu'il l'aiderait réellement « dans des conditions comme celles-là on croit qu'on peut faire confiance à n'importe quel connard qui se montre sous un aspect humain ».

Rosa se sentait comme un animal, elle criait comme un animal, « je me sentais comme un ballon qu'ils cassent et qu'ils réparent par la suite pour pouvoir continuer à le frapper ».

En sortant de prison, Rosa s'intègre à la vie, elle se marie, elle trouve un travail, et c'est au moment où elle est enceinte qu'elle commence à avoir des cauchemars. « Qu'ils viennent me chercher, qu'ils m'appliquent électricité... » « C'est comme si le fait de donner la vie, mettait en évidence le travail psychique que je n'ai jamais fait, les deuils que je n'ai jamais élaboré... le fait de n'avoir jamais parlé de la totalité de mon l'expérience me fait revenir constamment à ce cauchemar qui fait partie de ma réalité... ».

« Mon mari m'a écoutée un fois, mais après personne ne veut entendre parler de ce type de choses... on reste seul avec le traumatisme, sans pouvoir digérer... Quiconque est passé par là ne peut continuer à vivre normalement, c'est comme s'ils m'avaient extirpé une partie de ma vie ».

Dans ces deux cas nous pouvons percevoir la difficulté qu'ont les personnes à faire le deuil, les difficultés à élaborer l'expérience traumatique. Rosa parle de moments de vide, et de la difficulté à se souvenir, de certains épisodes, parce qu'il y a des espaces creux au niveau de la représentation, il y a des moments hallucinatoires.

Dans les deux cas il y a la peur devant l'avenir. Il est évident que les ressources individuelles de chacun jouent un rôle, dans la manière dont chaque sujet fait face à la situation. Mais dans ces cas ils manifestent la difficulté de l'autre pour pouvoir les comprendre, la difficulté de l'autre à pouvoir les écouter.

Au niveau fantasmatique, la réalité occupe l'écran central. Daniel parle de retrouver son bourreau et de se venger (comme dans le film de Polanski basé sur livre d'Ariel Dorfman « La petite fille et la mort »). Qui veut tuer Daniel dans ses fantasmes, quelle partie de lui-même il veut-il éliminer ?

Rosa parle de ses cauchemars au moment de sa grossesse ce qui montre que même dans les rêves elle revit l'expérience...qu'on vient me chercher...qu'on m'applique de l'électricité... La marque du traumatisme apparaît au moment où la confrontation avec elle-même est nécessaire, le moment de donner la vie. Le « au-delà du principe de plaisir » provoqué par le traumatisme, nous montre son effet de bombe à retardement à travers le temps.

Claude Janin³⁰ en reprenant l'analogie de Viderman, sur le grain de sable qui se transformé en perle dit que le grain de sable serait la partie réelle, à partir de laquelle et autour de laquelle on développe les fantasmes. Que le réel se transforme en perle signifie le symbolique. Selon Claude Janin, le noyau traumatique du moi est le réel de cet objet, qui devrait ensuite s'inscrire psychiquement en passant par un processus d'hallucination négative, c'est-à-dire que tout ce qui s'inscrit au niveau psychique a sa part de réel, qui est « ombre de l'objet ». Dans le

³⁰ Janin C. 1995 Le réel, le perçu et l'halluciné. RFP Percevoir

traumatisme selon la deuxième topique Freudienne. A cause du débordement quantitatif, ce qui est réel s'inscrit massivement et « l'ombre » qu'il porte avec lui est alors gigantesque.

IV. L'histoire est-elle écrite avec le clivage?

Freud (*Considérations actuelles sur la guerre et la mort*) dit que ce que les enfants apprennent à l'école sous le nom d'histoire, est pour l'essentiel une séquence de massacres entre des peuples. Mais cela n'est jamais dit. L'histoire est écrite avec le clivage (peu importe les mensonges qui doivent être dits pour faire valoir certains buts) en mettant ce qui est bon d'un côté et ce qui est mauvais de l'autre. Sans laisser lieu à l'ambivalence affective, qui pourtant est tellement intrinsèque au comportement humain.

Il est difficile qu'un pays reconnaisse les dommages commis contre l'ennemi et le degré de bassesse dans lequel les armées des deux côtés sont impliquées, entraînées par la machinerie de guerre.

Généralement, ce qui est souligné ce sont les aspects héroïques. Notre histoire contemporaine a des exemples notables de héros séduisants avec « licence de tuer », des héros avec lesquels on peut s'identifier en polarisant les pulsions mortelles et la haine vers ce qui est mauvais, sans que cela nous implique trop. Tous nous savons le « rôle » d'éponge que jouent les mécanismes projectifs dans certains cas. Mais ? Si tout cela n'était pas seulement un film ?

La tentation de remplacer les armées régulières par des mercenaires est grande, sans armée régulière n'importe qui aurait « licence de tuer » c'est-à-dire que le concept de la responsabilité des Etats qui est malgré tout une garantie de stabilité disparaîtrait.

Si Freud a mis l'accent sur le fait que la guerre nous confronte à la réalité de la mort, les guerres modernes nous permettent d'assister à travers la télévision à des guerres « chirurgicales », ou à des guerres « préventives » où on croit voir des feux d'artifice et où il n'y a pas de morts.

La prise de conscience de la dégradation à laquelle ont été entraînés les deux adversaires dans la guerre du Vietnam s'est faite grâce à l'image, grâce à l'existence de moyens de communication de masse.

Jamais dans l'histoire nous n'avons eu de meilleur accès à l'information qu'en ce moment, toutefois la manipulation de l'information nous montre des images où l'horreur se confond avec la banalité (comme dans « Le tango Cambalache »). C'est un équivalent de désinformation.

Un autre aspect, aussi insidieux, calculé et dangereux sont les thèses révisionnistes de l'histoire³¹ dans l'histoire du nazisme. Il s'agit d'une doctrine, selon laquelle le génocide perpétré pendant la seconde guerre mondiale n'a pas existé, que c'est un mythe, une fabulation, une escroquerie.

Ces thèses se basent, en partie, sur l'interprétation des documents nazis au pied de la lettre, qui ont donc en général été écrits en langage codé : « solution finale » et non génocide et, même,

³¹ Vidal Naquet P. 1987 Les assassins de la mémoire. La découverte Gallimard. .

que la solution finale signifierait l'expulsion des juifs vers l'Est de l'Europe, mais pas l'extermination dans les camps de la mort et les chambres à gaz.

Auschwitz serait un musée et les chambres à gaz n'auraient pas existé. Les témoignages de Nuremberg sont considérés comme obtenus par les vainqueurs sous la menace de la torture. Et le cas des thèses révisionnistes? Pouvons-nous penser que la raison obéit à la nécessité psychique d'effacer de l'histoire la barbarie humaine ou alors s'agit-il de quelque chose de beaucoup plus inquiétant et dangereux ?

L'actuelle crise des idéologies nous met face à l'urgence de penser, comme dit Michèle Bertrand³². Les vieux démons se réveilleraient-ils ?

Monica Araneda-Sygiel
24 rue de Paris
78100 Saint Germain dans Bêchez
Tel : 01.39.73.32.10
e-mail monica.araneda @wanadoo.fr

¹ José Antonio Gómez. Janvier de du 2005. La justice Chilien a changé. Journal "la troisième" Repris par le Courrier International

² Alejandra Matus. 1999 le livre noir de la justice Chilien Éditorial Planète.

³ Synthèse du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation. 1991 Commission Chilien Droits Humains et Centre Idées.

Fumée E. Egaña J. Atria R. Góngora A. Quesney C. Saball G. Villalobos G. "Le Chili la mémoire interdite. Volume I Éditorial Pehuén 1989

[5 Bermudez N et Gasparini J. "Le témoin secret". 1999 Éditions B Argentin](#)

6 Nilson Cesser M. "Opération Condor "1998 Éditions Lohlé-Lumen

⁷ Robin M. Escadrons de la mort, l'école Française. 2004 Editions la Découverte. Paris

Gómez Mangue E. 1997 L'éthique de la reconnaissance. Les traumatismes dans le psychisme et la la culture. Editions ES

⁹ Marín-Baró Démocratie et réparation. 1989 tout est selon le douleur avec laquelle il est surveillé. Institut latino-américain Santé Mentale et Droits Hommes.

¹⁰ Gómez Mangue Et 1987 la parole menacée. Le poids de la réalité dans la traitez. Revue Française de Psychanalyse.

¹¹ Lire E. Château M. 1991 Psychologie de la menace et de la peur. Institut latino-américain Santé Mentale et Droits Hommes. Éditions le Chili l'Amérique

¹² Ulriken M. La transmission de l'horreur. 1987. Exil et torturez. L'espace analytique. DENOEL.

¹³ Bettelheim B. Survivre Editions Laffont Paris 1979.

¹⁴ Laplanche et Pontalis Vocabulaire de la Psychanalyse. PUF

¹⁵ Weinstein E. Lire E. 1987 Duel, traumatisme et réparation. Oeuvre colectiva FASIC Inter Américain Editorial.

¹⁶ Lire E. Château I. 1999 Psychologies de la Menace et de la peur Éditions Chili-l'Amérique. CESOC

¹⁷ Au delà du prince de plaisir. 1920 Essais de psychanalyse. Petite Bibliothèque Payot

¹⁸ Weitzel R. 1991 Tombes de cristal. Éditions le Chili l'Amérique. CESOC

¹⁹ Bourreau P. 1990 Temps de jours cliaux. Éditions le Chili l'Amérique CESOC

²⁰ Fumée E. Egaña J. Atria R Góngora C. Saball G. Villalobos G. 1989 le Chili, la mémoire interdite volume II. Pehuén éditeurs.

²¹ Freud S. Considérations actuelles sud la guerre et la mort. 1915 Essais de Psychanalyse. Petite Bibliothèque Payot.

²² Fédida P. Compter les morts. 1994 L'inactuel Nombre 1 Psychanalyse et culture. Guerre. Calmann-Levy

²³ Viñar M et M. Exil et torturez 1987 L'espace analytique DENOEL.

²⁴ Freud S. 1910 L'inquiétante étrangeté

³² Bertrand M. 1993 La perte d'idéaux. De l'angoisse d'anéantissement à l'urgence de penser. Cliniques méditerranéennes. CIRP ERES

²⁵ Zadjé N. Souffle pour tous ces morts, et qu'ils vivent. 1993 Editions la pensée sauvage.

²⁶ Faimberg H. Le sujet de l'héritage. Transmission de la vie psychique entre générations. 1993 Collection inconscient et culture. DUNOD.

²⁷ Kaes R 1993 Le sujet de l'héritage. Transmission de la vie psychique entre générations. Collection inconscient et culture.

²⁸ Winnicott D. Morale et éducation. 1965 Processus maturation de chez l'enfant. Payot.

²⁹ Qui peut prévoir ? RFP Malaise dans la civilisation.

³⁰ Janin C. 1995 Le réel le perçu et l'halluciné. RFP Percevoir.

³¹ Vidal Naquet P. 1987 Les assassins de la mémoire. La Gallimard découverte.

³² Bertrand M. 1993 la perte d'ideaux. De l'angoisse d 'à l'urgence anéantissement de penser. Cliniques méditerranéennes. CIRP Editions tu ES.